



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 5 MAI 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DÉCISIONS

Teddy IRIBAREN (C.A. BRIVE CORREZE LIMOUSIN) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres LOU Rugby / C.A. Brive Corrèze Limousin du 20 août 2016, (J1 TOP 14), Montpellier Hérault Rugby / C.A. Brive Corrèze Limousin du 25 septembre 2016, (J6 TOP 14), Section Paloise Béarn Pyrénées / C.A. Brive Corrèze Limousin du 29 avril 2017, (J25 TOP 14), Monsieur Teddy IRIBAREN est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter de ce jour. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Teddy IRIBAREN avec le C.A. Brive Corrèze Limousin, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 6 mai 2017 inclus.

Monsieur Teddy IRIBAREN sera donc requalifié à compter du 7 mai 2017.

Leandro Mario ASSI (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Biarritz Olympique Pays Basque / R.C. Vannes du 4 novembre 2016, (J10 PRO D2), Biarritz Olympique Pays Basque / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 19 janvier 2017, (J18 PRO D2), Biarritz Olympique Pays Basque / Stade Aurillacois Cantal-Auvergne du 28 avril 2017, (J29 PRO D2), Monsieur Leandro Mario ASSI est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter de ce jour. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Leandro Mario ASSI avec le Biarritz Olympique Pays Basque, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 7 mai 2017 inclus.

Monsieur Leandro Mario ASSI sera donc requalifié à compter du 8 mai 2017.